

L'ESC Dijon passe au statut associatif

Le Groupe ESC Dijon-Bourgogne officialise ce lundi 26 novembre son passage au statut associatif qui prendra effet le 1^{er} janvier 2013. L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte-d'Or (CCI21) vient en effet d'approuver cette évolution juridique qui donne plus d'autonomie à l'école.

Établissement géré depuis sa création par la CCI21, l'école a jusqu'à présent su se développer grâce à une ambition forte et maîtrisée. Aujourd'hui, dans un environnement des Grandes Écoles de management de plus en plus complexe et hyper concurrentiel, l'école fait le choix d'adapter sa gouvernance et ses modalités de gestion afin d'assurer la poursuite de son développement et de créer les conditions les plus favorables de sa réussite.

La CCI21 et toutes les autres CCI de Bourgogne seront membres fondateurs de cette nouvelle association loi 1901. Association qui réunira également six entreprises partenaires, trois experts académiques, les collectivités territoriales de Bourgogne et des représentants de salariés, des étudiants et des diplômés.

Contact Presse :

Groupe ESC Dijon-Bourgogne

Julien Hannoun, Chargé des Relations Presse – Tél. +33 (0)3 80 72 58 76 – **Mobile +33 (0)6 19 11 23 13**

E-mail : julien.hannoun@escdijon.eu

www.escdijon.eu